



Dans les écoles du secondaire

Plus qu'une finalité sociale, une mini-entreprise d'économie sociale et solidaire...

Entretien avec Nicolas Sacré, coordinateur des mini-entreprises des provinces de Liège et de Luxembourg

Le groupe Terre a débuté une collaboration avec l'ASBL Les Jeunes Entreprises en septembre 2010 pour devenir conseiller de mini-entreprises et y faire connaître les principes de l'économie sociale et solidaire. Un groupe a décidé de se lancer dans l'aventure : sept élèves de 6^e année du collège Saint-Louis à Liège ont créé la mini To Dodoux. Ils ont imaginé la confection de doudous (peluches) pour enfants à partir de tissus de seconde main fournis en partie par Terre asbl.

Présentez-nous Les Jeunes Entreprises.

L'ASBL Les Jeunes Entreprises (LJE) a été créée suite à la mise sur pied, dans la région de Liège, d'une première mini-entreprise vers la fin des années 70. La mission que se donne LJE est de sensibiliser les jeunes à l'esprit d'entreprendre en développant leurs capacités entrepreneuriales par le biais de programmes pédagogiques d'apprentissage par l'action. LJE a d'abord déployé ses efforts sur le programme Mini-Entreprise dont le but est de faire participer les élèves du 3^e degré du secondaire à

la création, gestion puis clôture d'une entreprise de petite taille pendant une année scolaire. Près de 30 ans plus

tard, il est apparu à LJE que, pour que la démarche entrepreneuriale apparaisse la plus efficiente chez les jeunes, il était nécessaire de les toucher tout au long de leur parcours scolaire

On entend de plus en plus parler de ce modèle entrepreneurial, il me paraît certain qu'il va connaître un essor. LJE doit davantage développer ce modèle au sein de ses programmes car elle ne peut plus passer à côté de cette réalité économique.

et ce, dès leur plus jeune âge. De cette façon ont émergé deux nouveaux programmes : le projet *Notre Commune*, destiné aux enfants de 3^e et 4^e primaires et le *Young Enterprise Project (YEP)*, destiné aux étudiants et enseignants de l'enseignement supérieur. À partir d'aujourd'hui, la stratégie de LJE est de mettre en place un nouveau projet par degré d'enseignement et de proposer aux établissements scolaires

des événements « one shot » qui, de manière rapide, tangible et efficace, permettent aux jeunes d'acquérir

des aptitudes et compétences utiles dans leur vie sociale et professionnelle future.

Cette année, LJE compte environ 200 mini-entreprises à Bruxelles et en Wallonie, ce qui représente 2.000 participants. Dans le supérieur, près de 1.000 étudiants ont pris part au projet YEP. Enfin, en primaire, 6.000 enfants ont participé à Notre Commune.

Quel est le fonctionnement d'une mini-entreprise ?

Il faut savoir que la mini-entreprise peut être créée sur base volontaire des jeunes, c'est-à-dire en activité extrascolaire (les réunions se déroulent sur un temps de midi ou une heure de fourche et ils sont épaulés par des conseillers externes à l'école) ou bien à l'initiative de l'enseignant, dans le cadre de l'un de ses cours : gestion, économie...

Pour assurer les bases de la mini-entreprise, il y a des étapes à suivre :

1. La première étape vise la recherche d'un produit/service par brainstorming, d'un nom pour la mini-entreprise et l'élection d'un comité de direction (comptable, responsable technique, gestionnaire des ressources humaines...);
2. Suite à cela, pour souscrire un capital de départ, les élèves disposent de neuf actions à sept euros.



> Article du groupe Sud Presse relatant l'expérience de la mini-entreprise d'économie sociale To Dodoux

À eux de trouver des investisseurs parmi leur famille, amis, école et d'en acheter une eux-mêmes en signe de leur implication dans le projet ;

3. Lorsqu'au terme d'une étude de faisabilité réalisée par les jeunes, une idée de produit/service a émergé des autres, la réalisation, la fabrication peut commencer. Appel aux fournisseurs, idées et astuces pour dépenser le moins, analyse financière pour connaître le prix de vente du produit, sa marge bénéficiaire... tout doit se mettre rapidement en place, pour l'assemblée générale constitutive qui rassemble tous les actionnaires. Le projet leur est présenté par l'équipe et soumis au vote ;

4. De novembre à mars, les mini-entrepreneurs vendent leur produit/service. C'est là que le côté créatif et la prise d'initiatives peuvent se démarquer le plus : recherche de lieux de vente, application d'une stratégie commerciale, adaptation d'une nouvelle politique de prix... Pour les aider dans ces démarches, LJE offre des formations à la création et gestion d'entreprise, aux techniques de vente, à la gestion des conflits... et propose des lieux de vente rassembleurs (marchés de Noël, centres commerciaux) ;

Une gestion participative et démocratique a été mise en œuvre dès la répartition des fonctions qui a été discutée et décidée en groupe, de commun accord.

5. L'expérience se clôture à partir de la mi-mars : fin du mois, ils doivent avoir présenté les résultats et approuvé les comptes lors de l'AG de clôture ;
6. Un événement important pour les mini-entreprises – parce que boostant les jeunes à performer dans leurs tâches individuelles et d'équipe – est le concours de « La » Mini-Entreprise. Si elles veulent s'y présenter, les équipes doivent remettre un rapport de gestion, qui sera analysé en vue d'une présélection. Après quatre demi-finales wallonnes et bruxelloises, quatre mini-entreprises sont sélectionnées comme finalistes. L'équipe gagnante remporte une certaine somme d'argent ainsi qu'une place pour la finale du concours européen de « La » Mini-Entreprise. Cette année, la finale européenne s'est tenue à Oslo.

Pourquoi avez-vous accepté la collaboration d'Autre Terre ?

Parce que les principes de l'économie sociale m'intéressent. Pour moi, les jeunes ont besoin de savoir qu'on peut créer une entreprise autrement que dans l'unique but de faire de l'argent, qu'on peut « faire de l'argent » autrement.

Au cours de mes études économiques je n'ai jamais entendu parler de l'ESS.

Entreprendre a toujours été assimilé au profit. Au début de notre collaboration, j'associais d'ailleurs - par méconnaissance - l'ESS uniquement aux ASBL.

On entend de plus en plus parler de ce modèle entrepreneurial, il me paraît certain qu'il va connaître un essor. LJE doit davantage développer ce

modèle au sein de ses programmes car elle ne peut plus passer à côté de cette réalité économique.



À votre avis, pourquoi n'y a-t-il eu qu'une mini intéressée de travailler sur base de ce modèle ?

En fait, au départ, quatre groupes se sont montrés intéressés par ce principe d'économie sociale. Mais au moment du lancement, trois d'entre elles ont choisi le modèle classique. À mon sens, d'une part, les élèves ont eu peur de ne pas trouver d'investisseurs et donc de vivre un échec ; d'autre part, raison d'habitude économique, les jeunes

trouvent impressionnant d'annoncer les chiffres des bénéfices générés (et donc des dividendes) à leurs actionnaires.

Le groupe To Dodoux, intéressé par la démarche, s'est lancé en toute confiance dans ce projet.

Les jeunes ont réussi à obtenir des investissements car ils ont assuré aux actionnaires qu'ils retrouveraient leur somme de départ et ont également explicité la démarche dans laquelle ils voulaient s'inscrire.

Comment s'est déroulée l'organisation de To Dodoux pour répondre aux principes de l'ESS ?

Lors de la première réunion, j'ai présenté les principes de l'ESS à l'équipe et nous avons imaginé, ensemble, comment les appliquer. Une gestion participative et démocratique a été mise en œuvre dès la répartition des fonctions qui a été discutée et décidée en groupe, de commun accord. Toute autre prise de décision a fait l'objet d'une concertation : l'alignement des salaires sur celui du directeur, le versement d'une part des bénéfices à une association de défense des enfants défavorisés, la conversion de l'autre part des bénéfices en « chèques-repas », etc.

Leur réflexion les a encore menés plus loin : ils ont imaginé un doudou (peluche) pour enfants réalisé à partir de tissus provenant de Terre, ils ont utilisé des matières locales pour éviter la pollution provoquée par la fabrication de leur pro-

duit et la confection a été prise en charge par des « ouvriers » (leurs mamans et grands-mères) payés au prix juste.

Avez-vous eu des retours des élèves sur leur vécu ?

N'ayant pas connu la mini-entreprise « classique », ils n'ont pas pu comparer les expériences. Par contre, moi qui encadrais plusieurs mini-entreprises, j'ai constaté que To Dodoux était plus épanoui que la plupart

Moi qui encadrais plusieurs mini-entreprises, j'ai constaté que To Dodoux était plus épanoui que la plupart des autres groupes. Il y régnait un esprit d'équipe fort.

des autres groupes. Il y régnait un esprit d'équipe fort, ce que j'ai rarement rencontré.

Le groupe s'est notamment rendu compte du décalage de son expérience par rapport aux autres, lors des sélections pour le concours de « La » Mini-Entreprise. « Lors des présentations, les admi-

nistrateurs délégués des autres équipes distribuèrent la parole aux membres en citant les fonctions de chacun, marquant la hiérarchie. À l'inverse, To Dodoux présentait son organigramme comme les branches d'un arbre sur lesquelles chacun était assis, expliquant que si l'une venait à casser, tout le projet serait remis en question. Chacun prenait la parole de manière détendue, se désignant par le prénom et non par la fonction. L'explication sur la répartition égalitaire des salaires a également interpellé l'assemblée. Un autre point de décalage se situait au niveau de la démarche entreprise : focalisées sur le profit engendré, beaucoup des mini-entreprises « classiques » ne s'étaient pas préoccupées de la provenance de leurs matières premières, cherchant toujours les moins chères. To Dodoux de son côté avait cherché à faire vivre des entreprises locales.

Êtes-vous à la recherche de nouveaux conseillers en ESS ? Quel type de conseiller recherchez-vous ? Quel est son rôle ?

Bien sûr, nous en manquons cruel-

lement ! Nous recherchons des personnes émanant de domaines divers, pas spécifiquement des économistes, mais plutôt des travailleurs qui ont déjà une certaine expérience du monde de l'entreprise et qui, idéalement, ont déjà fait preuve de créativité dans leur domaine. Ils doivent aussi avoir envie de transmettre leurs connaissances aux jeunes. Je prendrais l'exemple d'un plombier qui a beaucoup apporté aux élèves en partageant ses connaissances, son expérience de terrain. Son regard, notamment sur la question financière, était différent de celui d'un entrepreneur issu d'études commerciales.

Le rôle d'un conseiller idéal est de guider les jeunes en matière de gestion bien sûr ou encore en ressources humaines, en techniques commerciales, en développement durable, ou encore de les ouvrir à une autre économie comme le commerce équitable, l'économie sociale, etc. Il suit les groupes, les motive et les accompagne dans la création de leur entreprise, lors des actions de ventes, des concours.

Deux à trois rencontres par mois suffisent et permettent à la mini-entreprise de garder le cap. Ajoutons à cela quelques échanges d'e-mails ou de coups de téléphone. Rappelons que cette activité est à titre bénévole.

Voulez-vous ajouter quelque chose ?

Oui. Cette expérience avec le groupe Terre a eu un impact sur ma manière de considérer l'entrepreneuriat. À mon sens, aujourd'hui plus que jamais, le travail doit être avant tout un plaisir et non une recherche incessante de profit ; même si les bénéfices sont une nécessité pour que l'entreprise perdure, ils ne sont pas une fin en soi. |

Propos recueillis par Anne-Sophie Reynders

 **ASBL Les Jeunes Entreprises**
Rue Dr Elie Lambotte, 10
1030 – Bruxelles
Tél. : 02/245.13.80
www.lesjeunesentreprises.be